



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-27879>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-27879**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-25966

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 06/03/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de la Courneuve

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21930027400012

Ville : La courneuve

Code postal : 93120

Groupelement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX D'ENTRETIEN DE SERRURERIE ET DES MENUISERIES EXTERIEURES
DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Code CPV principal - Descripteur principal : 45421000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation est effectuée sous forme d'un marché à procédure adaptée, soumis aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le présent marché est conclu avec des prix unitaires dont le montant maximum annuel est :
- Pour le lot n°1 : 200 000 euro(s) HT / an - Pour le lot n° 2 : 400 000euro(s) HT/ an Le présent est alloti en 2 lots lesquels sont : _ Lot 1 : Travaux de serrurerie et menuiserie en acier _ Lot 2 : Travaux sur menuiseries extérieures en aluminium L'accord cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat et sera reconductible tacitement à chaque période anniversaire. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière ou inacceptable pourra être régularisée pendant la négociation, et que seule une offre irrégulière pourra être régularisée en l'absence de négociation. En

revanche, toute offre inappropriée sera systématiquement éliminée. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les meilleurs candidats sélectionnés. Une visite est obligatoire sous peine d'irrégularité de l'offre.

Section 4 - Informations rectificatives

- Dans l'avis initial, il était stipulé que le montant maximum annuel de chacun des lots était de 90 000euro(s) HT. Il s'agit d'une erreur matérielle. Dorénavant, le présent marché est conclu avec des prix unitaires dont le montant maximum annuel est : - Pour le lot n°1 : 200 000 euro(s) HT / an - Pour le lot n° 2 : 400 000euro(s) HT/ an

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/03/2025